



Arrondissement de BETHUNE
Canton d'AIRE-SUR-LA-LYS

Date de convocation
14 février 2022

Date d'affichage
14 février 2022

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Numéro de la délibération

2022/09

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 22 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux février à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Denis PRÉVOST, Maire.

Étaient présents : M. PRÉVOST Denis, Mme GRIGNON Isabelle, M. MAGNIER Frédéric, M. SCAPPE Sébastien, Mme DERENTY Amélie, Mme GUILLEMANT Chantal, M. CHRETIEN Bruno, Mme VANDENBERGUE Marie, M. LECOCQ Patrick
Mme LELEU Martine, M. CLABAUT Daniel (arrivés à 19h40)

Absents non excusés : M. LEU Sébastien, Mme LAVOGIEZ Fanny

Excusés : M. TOURNEUR Yannick, Mme LECOCQ Sylvie qui donne procuration à M. MAGNIER Frédéric

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme VANDENBERGUE Marie

OBJET : AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC ÉOLIEN DE LINGHEM 2 SUR LE TERRITOIRE DE LINGHEM

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'un projet d'exploitation d'un parc éolien de Lingham 2 est en cours sur le territoire de Lingham.

Le projet, porté par la société NOUVERGIES dont le siège social est situé à NOGENT-SUR-MARNE prévoit l'implantation de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison.

L'enquête publique a commencé le 14 février 2022 et se termine le 18 mars 2022 à la mairie de LINGHEM, siège de l'enquête.

Les conseillers ayant la possibilité de consulter le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale en mairie, Monsieur le Maire sollicite leur avis.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions

- décide d'émettre un **AVIS FAVORABLE** au projet éolien de Lingham 2.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire par son envoi en Sous-Préfecture

Le 24 février 2022

Délibération affichée le 24 février 2022

Le Maire,
Denis PRÉVOST



Actes 01/03/2022
Démat